Le Petit JOURNAL CGT Saint Alban

L'écho des neutrons

Journal édité par le syndicat CGT EDF ENERGIE ST ALBAN

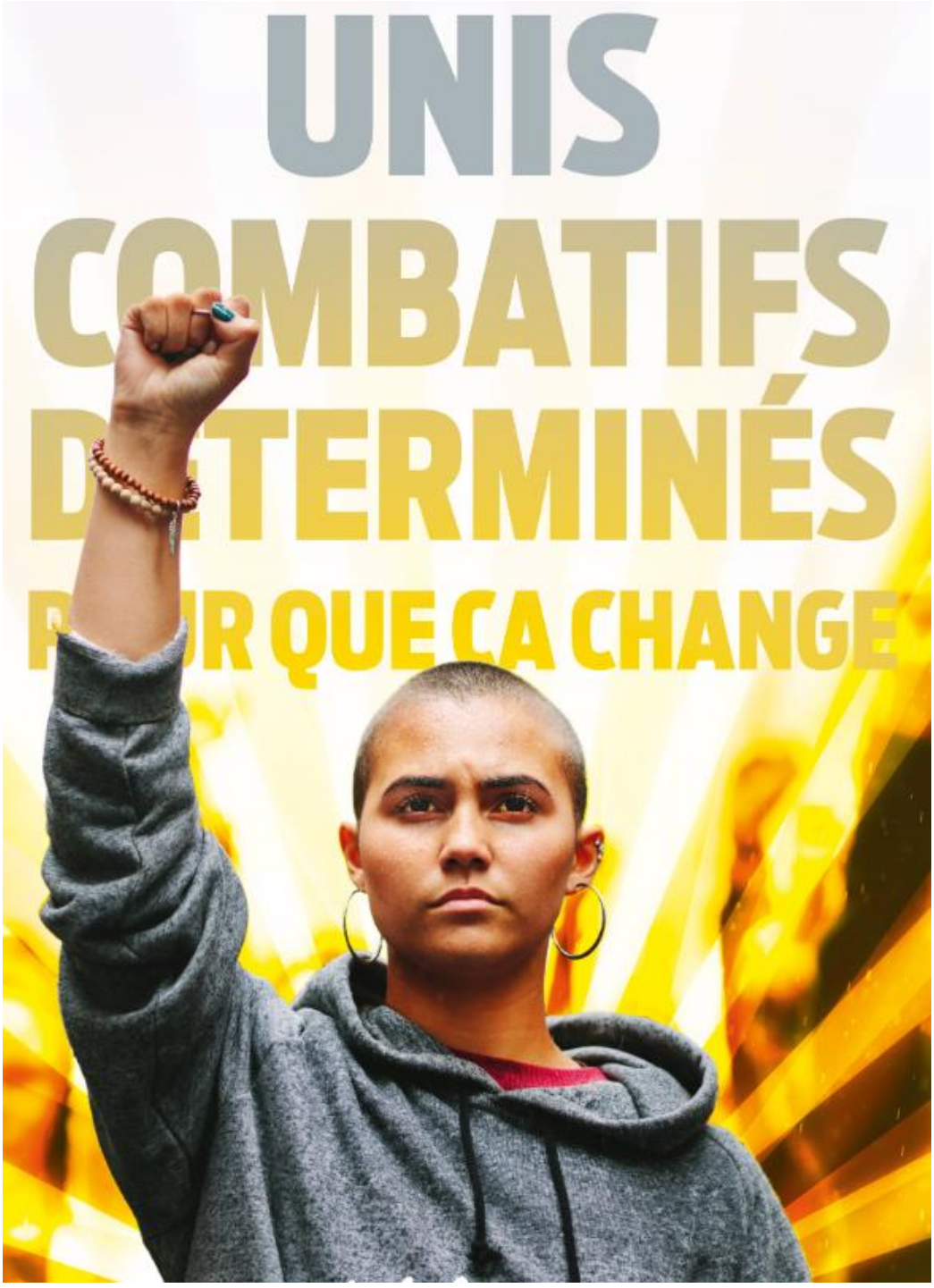

N° 153 JUIN 2024 - ECHO DES NEUTRONS

Gratuit

La CGT CNPE de Saint Alban

Au sommaire

Edito	Page 3
RPS et Charge de travail	Page 4 et 5
Il ne faut pas confondre, salaire et rémunération	Page 6
Reconnaissance des diplômes	Page 7
Bienvenue dans l'absurdie des logiques du marché…	Page 8
Hommage à Jonathan De Boras	Page 9
En direct du CSE de l'intersyndicale	Page 10
C'est arrivée à St ALBAN	Page 11 et 12
En direct de la CPPNI	Page 13
Vue sur les réseaux	Page 15 et 16
De la colère aux revendications: Faire Front Populaire	Page 17
L'extrême droite, un danger pour nos droits	Page 18 et 19
En bref…	Page 21
Cannes: derrière les paillettes / Pénibilité…	Page 22
Les prédictions de Madame IRMA	Page 24
Vos Elus en CSE	Page 25
Représentants du personnel	Page 26
Résultats des commissions secondaires	Page 27

L'édito

A l'heure de relancer le nucléaire et d'embaucher plus de 20000 agents.
A l'heure où nombre de nos collègues démissionnent ou se posent des questions sur leur avenir professionnel.
A l'heure où les entreprises de la branche ont du mal à recruter.
A l'heure ou le projet industriel est titanesque et où l'on court après des PDR.
A l'heure où les agents montrent leur engagement au quotidien face à la charge de travail et aux exigences qui ne font que croitre.
Nos patrons ne trouvent rien de mieux à faire que de travailler sur la baisse de notre reconnaissance et sur la baisse de notre pouvoir d'achat en proposant une modification de la grille des salaires qui diviserait l'évolution salariale par 23 !
Le « tas de sable » a été décalé en 2025, mais ce mépris affiché par les directions ne fait que nous conforter sur notre légitimité de syndicat combatif au service de tous.
Localement, beaucoup d'agents nous posent des questions sur les Indemnités Kilométriques (IK).
Pourquoi sur notre site les cadres y ont droit et pas les agents de maitrise et d'exécution ?
Pourquoi les cadres sont-ils plafonnés sur ces IK ?
Pourquoi devrait-on un aller-retour alors que ce n'est pas le cas sur d'autres sites?
Pourquoi depuis leurs mutations, des agents perdent de l'argent à cause des IK ?
Pourquoi certains horaires décalés n'ont pas les IK ?...
A ces questions, la CGT a travaillé localement mais aussi nationalement en se comparant aux autres sites de la DPN. Le constat est que nous sommes vraiment la queue du plotons sur ce sujet ! Nous allons donc vous solliciter sur l'arrêt à venir, pour aller chercher auprès de la direction locale les IK pour tous.
En effet, la CGT va déposer début juillet un préavis de grève simple:
Les IK pour tous, dès le premier kilomètre, sans devoir un aller-retour, sans plafonnement kilomètritrique mensuel en partant de la zone d'astreinte.
Que chacun reste attentif à nos messages et mobilisé car la direction va essayer, dès ce message, de nous diviser sur ce sujet !
La balle est maintenant dans les mains de la direction pour répondre à cette revendication légitime pour tous les agents !

SANTÉ AU TRAVAIL

RPS ET CHARGE DE TRAVAIL

« Je suis débordé, je n'y arrive pas, j'ai trop de travail, je vais devoir travailler ce week-end... » : des petites phrases trop souvent prononcées ou entendues... Banales, mais néanmoins problématiques. Selon le sondage Viavoice/ Ufict, 50% des cadres et des agents de maîtrise interrogés sont soumis à des Risques PsychoSociaux (RPS), et la moitié d'entre eux cite la surcharge de travail comme responsable.

Comment est-on arrivé à ce stade ?

Mutation profonde des organisations du travail

► L'intensification du travail

La libéralisation de nos entreprises et du secteur de l'énergie a induit un fonctionnement comparable au secteur privé, où la recherche constante de gains de productivité a pour conséquence une charge de travail réelle qui dépasse de plus en plus le travail prescrit. Ce type de gestion, purement financière et court-termiste, implique de faire toujours plus avec toujours moins, dans des délais réduits et sous la contrainte d'objectifs à atteindre à tout prix. Les conditions de travail évoluent dans un contexte de sous-effectifs, de rentabilité, de compétitivité et/ou de mutations technologiques. Ainsi, les charges de travail augmentent et les heures de travail « non déclarées » aussi… Incités par les employeurs, par conscience professionnelle, ou pour se conformer à la culture d'entreprise, nombreux sont les salarié.e.s qui ne comptent pas leurs heures ! Travailler trop est presque devenu la norme !

► Le manque ou l'absence de régulation de la charge de travail

Dans un contexte de mutation profonde des organisations du travail et sous couvert « d'autonomie et de liberté » des salariés dans l'organisation du travail, les repères et le cadrage de la charge de travail ne sont pas forcément communiqués aux salariés ou lorsque c'est le cas, restent bien flous. Il y a un transfert partiel des responsabilités de l'employeur vers les salariés Cela questionne d'ailleurs aujourd'hui la place du manager de première ligne, dans un contexte de transformation rapide des organisations du travail. D'ailleurs 46% des cadres interrogés dans le sondage Viavoice/Ufict évaluent leur temps de travail à plus de 45h par semaine, voire à plus de 49h pour 18% d'entre eux.

Quand l'évolution technologique rime avec hyperconnectivité ?

Depuis plusieurs années, l'essor des outils connectés tend à effacer la référence au temps. Ils permettent d'être connecté jour et nuit, y compris les jours de repos ! Le premier outil à l'origine de cette hyperconnectivité a été le téléphone portable.

Aujourd'hui les messageries professionnelles et instantanées comme par exemple les groupes WhatsApp -qui, pour rappel, ne sont pas des outils d'entreprises- sont sur tous les smartphones fournis par l'employeur. Et ces groupes sont également installés sur les téléphones personnels des agents. Les conséquences sur la santé des salarié.e.s sont de plus en plus visibles…. Selon le dernier baromètre du cabinet Empreinte humaine (paru en octobre 2021) 2,5 millions d'actifs vivent actuellement un burn-out, soit près de trois fois plus qu'en mai 2020. Des chiffres alarmants qui justifient d'avancer et de porter des propositions ambitieuses en matière de droit à la déconnexion.

Perception de la charge de travail : subjectivité et complexité

Les conséquences peuvent être graves

Le ressenti de la charge de travail repose essentiellement sur le vécu individuel de chaque salarié : tout le monde ne vit pas ces situations de la même façon. Il est donc nécessaire d'avoir une analyse détaillée et personnalisée en fonction de la situation rencontrée car les conséquences peuvent être graves (burn out, passage à l'acte, …).
Tous ces éléments vous amènent à vous questionner sur votre identité professionnelle (perte de sens du travail, désengagement professionnel, …).

L'Ufict CGT renvendique de :

- **Réduire, voire supprimer l'intensification du travail, et aller vers un temps de travail de 32h hebdomadaires sur 4 jours, afin de répartir la charge de travail avec de nouveaux emplois par l'embauche au Statut des alternants et autres intérimaires.**
- **Mettre en place de vrais outils de mesure du travail (étude de charge) en lien avec les réalités du terrain : outils à la main des managers dans la mesure où ils sont à même de pouvoir arbitrer en cas de problèmes et légitiment leurs places dans les organisations des entreprises et des équipes.**
- **Mettre en place de vrais accords ambitieux sur le droit à la déconnexion, avec des mesures contraignantes à l'instar de certains pays européens (blocage serveurs par exemple) pour apporter des solutions contre l'intensification du travail ; avec un droit de recours identifié pour chaque salarié.**

ufictfnme.fr facebook.com/UfictCgtFnme/

la cgt UFICT mines-énergie INGÉS CADRES TECHS

Intervenir et Construire pour Travailler mieux

juin 2024

Il ne faut pas confondre…
SALAIRE ET RÉMUNÉRATION !

En cette période « post-attribution » des avancements au choix, le réveil est parfois douloureux. Après une augmentation du Salaire National de Base inférieure à l'inflation et une enveloppe d'avancements individuels trop faible, il peut être difficile de rester motivé et il serait même légitime de ressentir de la colère face à si peu de reconnaissance de notre investissement !

Des artifices arbitraires, injustes et inefficaces

Les employeurs tentent de nous faire avaler la pilule en confondant allégrement le salaire (perçu chaque mois), et la rémunération globale qui intègre toutes les primes (intéressement, participation et gratification). Ils nous abreuvent d'argumentaires ou de discours culpabilisants **nous laissant à penser que nous serions trop payés**.

Mais la réalité est bien différente… en tout cas elle diffère selon les agents. Ceux qui, en cette année d'austérité salariale, pourront compter sur leur prime à la performance pour maintenir peu ou prou leur pouvoir d'achat, et les autres… Ceux qui, pour des raisons arbitraires et opaques, n'auront pas eu « la bonne attitude » pour mériter une « récompense » à la hauteur du travail fourni…

Malgré des tentatives ratées des employeurs pour justifier la pertinence de leurs critères, ils restent, selon beaucoup d'agents et selon la **CGT**, trop subjectifs, liés au copinage et trop souvent fondés sur le savoir-être et « l'alignement ». Et **cette méthode de rémunération par les primes est un moyen pour forcer la docilité des agents**… Il est clair que la crainte de se voir retirer ce complément de salaire (non négligeable) agit comme une épée de Damoclès… **efficace pour les directions**.

D'autre part, cela pousse à atteindre, à tout prix, des objectifs individuels qui peuvent être nuisibles au travail collectif, car ils exacerbent une compétition individuelle très malsaine et sont néfastes pour les interfaces entre les équipes.

Au-delà des apparences ce sont les agents qui sont les grands perdants

Comme les employeurs n'ont pas le droit de baisser les salaires fixes, ils ont trouvé une parade redoutable par le biais du salaire variable. **Ils l'utilisent comme un outil d'ajustement salarial en fonction des résultats de l'entreprise, et surtout de l'appétit des actionnaires**. D'ailleurs la masse salariale affectée annuellement aux parts variables dépend d'objectifs globaux opaques.

Et, cerise sur le gâteau pour les employeurs, **ce salaire variable est soumis à moins de cotisations sociales**, c'est-à-dire moins de financement de la Sécurité Sociale et des retraites.

Ce sont donc bien les salariés qui sont les grands perdants de toutes ces primes !

Pour la **CGT**, il s'agit d'une question de fond et de positionnement afin de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés.

La CGT défend la reconnaissance de l'investissement, de l'engagement et du travail réalisé par les salariés, mais de manière objective et pérenne, **en incluant ces primes dans le salaire principal par l'augmentation du SNB et des enveloppes d'avancements.**

S'il devait rester encore une part de variable, la **CGT** revendique de clarifier les règles de sa distribution afin de rendre transparent ce mode de calcul, conformément à la loi. **Cela nécessiterait un contrôle effectif par le CSE et les CSP du dispositif d'entretien-notation-attribution du bonus, ainsi que de la masse salariale distribuée** (évolution, répartition par niveau de classement, répartition femmes-hommes...).

Reconnaissance des Diplômes,

Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup !

L'UFICT-CGT se réjouit de l'opportunité offerte aux jeunes diplômé.e.s d'intégrer nos entreprises, cependant elle demeure préoccupée par le niveau de reconnaissance appliqué. En d'autres termes, nous nous interrogeons sur le niveau de rémunération (NR) et le groupe fonctionnel (GF) à l'embauche en fonction des diplômes obtenus et de l'expérience professionnelle éventuelle à valoriser. Ces critères, qui sont soigneusement inscrits dans nos garanties collectives et qui conditionnent le salaire de départ, doivent être appliqués de manière équitable pour toutes et tous.

Quelques rappels

Le recrutement des cadres est notamment régi par des circulaires IEG : la PERS 925 pour les jeunes cadres nouvellement diplômé.e.s et/ou embauché.e.s, le classement des écoles par la note 96_5. et la PERS 914 pour ceux et celles ayant une expérience professionnelle.

De la théorie à la pratique… la désillusion

« Pour un même diplôme le GF/NR d'embauche est différent. »

Malgré un prescriptif précis sur le sujet, de nombreuses disparités demeurent dans l'entreprise à l'obtention du diplôme.

Il n'est pas rare de constater que pour un même diplôme le NR/GF initial est différent.

Dans le cadre d'une démarche revendicative égalitaire, l'UFICT CGT se mobilise sur le sujet afin d'obtenir la transparence et l'équité sur les éléments de classement/rémunération lors de l'embauche et/ou passage Cadre.

Diplômés, Nouveaux embauches, Alternants-Futurs embauchés, votre situation vous pose questions, faites-vous connaitre➔ lien ici l'UFICT-CGT peut vous aider à **faire valoir vos droits.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions afférentes à ce sujet.

REJOIGNEZ NOUS

Un espace de confiance pour agir

Mai 2024

Bienvenu dans l'absurdie des logiques de marché imposées au secteur de l'énergie !

Quand les **prix sur le marché sont nuls, voire négatifs**, le ministre de l'Energie tonne pour que des contrats de fourniture à moyen et long terme soient signés entre EDF et des clients privés.

Force est de constater que la réforme du marché annoncée en grande pompe par le ministre de l'économie en novembre, voté au parlement Européen le 11 avril dernier, est, comme le décrit depuis toujours la FNME-CGT, inutile car **seul un Service Public peut répondre à la production, au transport, à la distribution et à la commercialisation de l'électricité !**

Les factures aux usagers montent toujours (+45% en 2 ans), les investissements pour EDF sont toujours plus importants, **les vautours**, ayant détruit le secteur durant ces 20 dernières années de libéralisation, **sont de retour après avoir fui pendant la crise énergétique de 2022**, alors comment oser imaginer que l'énergie est sortie de la crise capitaliste ?

Bien sûr que non, pour la FNME-CGT, **la crise du secteur de l'électricité bat son plein !**

En effet, **les prix de l'électricité sont nuls, voire négatifs, depuis plusieurs semaines**, freinant la logique de contrat long terme car, naturellement, les « clients » cherchent toujours le plus bas prix, attendant donc toujours une baisse plus importante pour une meilleure opportunité.

Dans un Service Public, les usagers paient le juste prix. Pour l'intérêt général, la nation décide de la nature des investissements que l'entreprise publique met en œuvre avec un prix juste donnant de la visibilité à l'économie et redonnant du « reste à vivre » aux citoyens !

La FNME CGT réaffirme qu'aucun marché, aucun type de contrat ne permettra de relever le défi de la transition énergétique. Monsieur le ministre de l'énergie, monsieur le ministre de l'économie, stoppez l'hérésie du marché, **sécurisez EDF en recréant une EPIC** (Entreprise Publique à Caractère Industriel et Commercial), faites du TRVE le juste prix pour les usagers !

Avec une EPIC, un Statut de l'énergéticien de haut niveau, un juste prix pour tous les usagers (citoyens, collectivités et entreprises) l'électricité décarbonée deviendra le vrai véhicule d'une transition énergétique réussie !

Avec la FNME-CGT et son Programme Progressiste de l'Énergie, mobilisons-nous pour un avenir juste et durable !

Hommage

C’est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès prématuré à l'âge de 40 ans de notre collègue et amis Jonathan DE BORAS.

Technicien conduite dans l’équipe F tranche 1, il était unanimement reconnu par ses collègues pour son professionnalisme et ses grandes qualités humaines.

Toutes nos pensées vont vers ses enfants et ses proches dans ces moments difficiles.

En direct du CSE…

Nous vous faisions part lors de notre dernière édition des chiffres records de notre site en termes de dépassements à la durée légale du temps de travail en 2023 (168 dépassements dont 119 rien que pour SAE).
A ce jour nos directions, pourtant toujours prompt à s'intercomparer et à se « benchmarker », n'a toujours pas écouté la CGT qui lui demande depuis plusieurs années de s'inspirer des organisations des autres sites et d'approcher enfin les standards du parc.
Et pour cause ! A titre de comparaison, sur des sites similaires (2 tranches) les chiffres sont bien plus bas: Par exemple, en 2023, le site de St-Laurent comptait 31 dépassements dont 2 aux autos (avec une VD et une VP !) et Nogent 16 dépassements dont 1 seul aux autos.
La CGT interpelle et alerte nos directions successives depuis plus de 15 ans sur ce sujet, en vain. Ayant rempli un quatuor complet de violons, violoncelles et contrebasses de leur miction, les élus CGT ont donc interpellé l'Inspecteur du Travail sur ce sujet.
Peut-être la Direction nous jouera-t 'elle enfin une autre musique ?

En direct de l'intersyndicale…

L'affaire du lavage des bleus

Madame Samier, RRH du site, découvre ses obligations d'employeur et est persuadée que l'entreprise n'a pas l'obligation de laver les bleus de travail !
Elle estime que c'était uniquement une demande de l'accord social DPN 2019 / 2023 et qu'elle n'est donc plus obligée de le respecter !

- Rappelons à Mme Samier, qu'il y a un **code du travail** qui est très clair à ce sujet,
- Rappelons également à Mme Samier et à la direction, que **l'indemnisation** octroyée chaque jour à chaque agent portant un bleu de travail, n'est qu'une **compensation** dans la (longue) attente du respect de la loi et de la mise en place du lavage des bleus de travail sur le site ou par un prestataire,
- Rappelons une nouvelle fois à Mme Samier et à la direction du site, que celle-ci a été **condamnée en 2013 au prud'homme**, avec **dommages et intérêts** aux plus de 120 plaignants pour n'avoir pas respecté le code du travail !
- Rappelons encore et toujours à nos directions, garantes de la santé et sécurité de leur salariés, qu'une grande partie des agents lavent encore et toujours leurs bleus sales, probablement couverts de quelques produits CMR, dans le lave-linge familial !

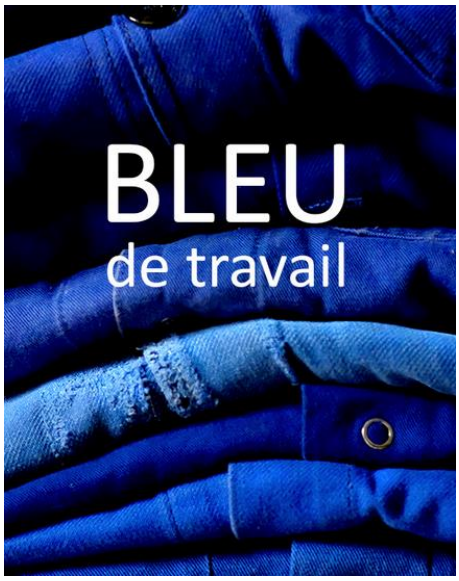

Avant de trop en faire sur tout et rien, faites avant tout l'essentiel et le nécessaire pour que le lavage des bleus soit enfin effectif, afin de **réellement protéger les salariés et leurs familles !**

Errare humanum est, perseverare diabolicum*

Erreur humaine, définition *: Action ou réponse inappropriée d'un être humain ou d'un groupe d'êtres humains qui entraîne où pourrait entraîner un résultat non conforme à un attendu.*

Prenons deux exemples récents survenus sur notre site :

✓ **Erreur de cellule 6.6 KV lors d'une condamnation réalisée par un chargé de consignation:**

Conséquence sur l'installation : mise à l'arrêt automatique de la tranche 1.
Traitement managérial:

- 2 jours après l'évènement, le chef de service a « suspendu » l'habilitation de l'agent concerné afin de le « protéger »,
- Mise en place de mesures de formation spécifiques,
- Programmation et mise en situation professionnelle spécifique pour cette personne.

✓ **Variation rapide de flux suite à 2 chaines de mesure de puissance défectueuses:**

Conséquence sur l'installation : Deux Arrêt automatique réacteur Tr2. Après une 1ere phase de diagnostic compliquée n'ayant tout d'abord pas mis en lumière l'origine du problème, l'astreinte direction décide malgré tout de converger le réacteur sans attendre l'identification de l'origine du 1er AAR ! Résultat: mêmes causes, mêmes conséquences, un 2ème AAR. Il faut dire que la tentation était grande de battre un record de durée d'arrêt, même si le prix du MW était alors… négatif !
Traitement managérial : Aucune information à ce jour !

- A - t-on « suspendu » l'habilitation ou la délégation des décisionnaires afin de les « protéger » ainsi que l'ensemble de la population ?
- A-t-on mis en place des mesures de formations spécifiques, notamment sur les fondamentaux sûreté ?

Nous ne sommes pas là pour stigmatiser ou condamner les salariés, quels qu'ils soient, mais la direction devrait être plus attentive au traitement managérial des erreurs de ses salariés, quels qu'ils soient également.

Il est beaucoup plus facile pointer du doigt les erreurs de ses subordonnés que de remettre en question ses propres faiblesses. Peu importe la classe sociale ou la position hiérarchique dans l'entreprise, le traitement doit être similaire !

*L'erreur est humaine, persévérer est diabolique

Droit de grève et intimidations…

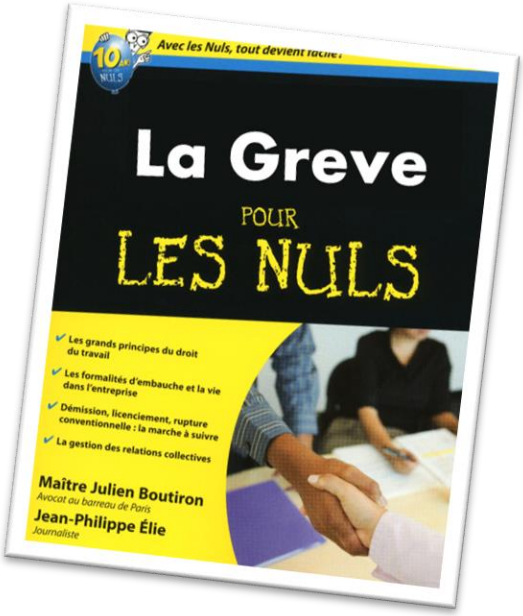

En France, le droit de grève est un droit à valeur constitutionnelle. Il fait partie des droits et devoirs accordés dès **1946** et repris par la Constitution de la Vème République: « le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le règlementent ».

De fait, n'importe quelle salarié, jeune embauché ou futur retraité peut se mettre en grève (s'il y a eu préavis de déposé, pour EDF).

Malheureusement, certains managers se sentent pousser des ailes et ne l'entendent pas de la même oreille, nous l'avons encore constaté lors du mouvement sur la grille des salaire la semaine dernière.

Les faits rapportés mettent en cause un futur chef de service sur le départ du site. Celui-ci a sermonné 3 embauchés récents (statutaires), dont certains plus âgé que lui, estimant qu'ils n'avaient rien à faire ici, qu'ils manquaient encore d'expérience pour s'autoriser à suivre ce mouvement et qu'ils n'étaient pas légitimes à faire grève !

De quel droit ose-t-il affirmer cela ? De quelle légitimité parle-t-il ? Ces agents défendent ni plus ni moins que leurs intérêts et les siens par la même occasion, sur les conséquences d'une décision qu'ils pourraient subir toute leur carrière ! Leur légitimité est certainement bien plus grande que la sienne, pour eux dont le NR est 2 fois plus faible que le sien !

Notons que pour un futur chef de service, ces remarques de management préhistorique donnent un grand coup de pied dans les démarches TAMA et le social-washing de la bienveillance prônée à tout va par le groupe…

Ces propos sont purement et simplement de **l'intimidation** et pourraient être qualifiés de **discrimination** pour fait de grève et donc **punis pénalement** !

Pour rappel, le droit de grève ne peut donner lieu à **aucune mesure discriminatoire**.

Nous invitons donc ce futur chef de service à modérer ses propos, ici comme sur son prochain site (dont le sommet de la direction a d'ailleurs eu quelques soucis pour des comportements similaires), s'il ne veut pas stopper rapidement son ascension sociale…

*En direct de la CPPNI**

En préambule, les employeurs indiquaient que cette séance de négociation de la grille était annoncée comme **conclusive**.
Face à la mobilisation des salariés, appelés **par la seule CGT**, les employeurs ont été contraints de reculer et n'ont pas eu d'autres choix que de reporter le sujet.
Les employeurs ont donc décidé de suspendre les négociations afin d'apporter des réponses à nos revendications. Une reprise possible des discussions aurait lieu à partir de janvier 2025 si les conditions sont réunies.
La FNME-CGT est **POUR une véritable évolution de la grille, mais dans l'intérêt des salariés avec des garanties**, et non en acceptant une nouvelle régression de nos acquis statutaires.
Cette négociation est donc renvoyée à une date ultérieure et nous y reviendrons sur la base de nos revendications.

**CPPNI: Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation*

Vu sur télé-Bolloré…

CNews, c'est tuant

DIMANCHE DERNIER, à midi, dans l'émission catho « En quête d'esprit », les journalistes de CNews ont un peu forcé sur le vin de messe. Au classement des causes de mortalité dans le monde, ils ont placé en tête… l'avortement ! Comment ? En répertoriant les interruptions volontaires de grossesse (73 millions) comme autant de décès d'embryons, le cancer (10 millions de morts) et le tabac (6,2 millions) arrivant loin derrière. Et la masturbation, qui rend sourd et peut tuer ceux qui, ainsi, n'entendent pas un danger arriver ?

Le lendemain, la chaîne de Bolloré a plaidé, sans rire, l'« **erreur technique** » et présenté ses excuses. Las ! cette divine séquence a été signalée à l'Arcom, le gendarme de l'audiovisuel, qui turbine à plein régime grâce à CNews, alors que l'inscription de l'IVG dans la Constitution sera débattue ce mercredi au Sénat. Un texte, adopté à l'Assemblée, qui n'a pas la bénédiction de toute la droite. Le président du Sénat, Gérard Larcher, considère notamment que « **l'IVG n'est pas menacée dans notre pays** ».
Il ne regarde pas CNews ?

F. R.-G.

Humour...

CHRISTIAN PORTA, DÉLÉGUÉ SYNDICAL CGT DE NEUHAUSER, EST MENACÉ DE LICENCIEMENT POUR HARCÈLEMENT MORAL ENVERS SA DIRECTION
BONJOUR, ON VOUDRAIT DES RÉMUNÉRATIONS JUSTES ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACCEPTABLES AFIN DE...
ARG ! À L'ASSASSIN ! AU MEURTRIER ! MON PAUVRE ARGENT !
Allan

Notre mission est de vous aider à vous faire notre opinion

ON PEUT PRENDRE DEUX ANS À 68 MILLIONS DE PERSONNES, MAIS ON NE PEUT PAS PRENDRE 2% À 109 MILLIARDAIRES
Comme quoi...

AUJOURD'HUI JE VAIS VOUS PARLER DU 8 MAI ...
ALORS LE 8 MAI, C'EST LA COMMÉMORATION DE LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE NAZIE

DEPUIS CE JOUR, NOUS VIVONS À L'ABRI DES LOIS CRIMINALISANT L'IMMIGRATION
LES PARTIS CRÉÉS PAR LES SS SONT VIVEMENT COMBATTUS DANS LES MÉDIAS
LES MINORITÉS NE SONT PLUS MONTRÉES DU DOIGT ...
ET NOS DIRIGEANTS NE FONT PLUS L'ÉLOGE DE PÉTAIN

ENCORE UN CADEAU DE LA MACRONIE AU PATRONAT !
LE GOUVERNEMENT PRÉVOIT DE RÉDUIRE À NOUVEAU LE DÉLAI DE CONTESTATION D'UN LICENCIEMENT DEVANT LES PRUD'HOMMES
AU FAIT BERTIER, VOUS ÊTES VIRÉ !
AH, DÉSOLÉ, VOUS ÊTES HORS DÉLAI. VOUS AVIEZ 3 SECONDES POUR LE FAIRE.
HEIN ? MAIS HEU... QUOI ? ATTENDEZ, JE VAIS CONTESTER ÇA AUX PRUD'HOMM...
ALLAN BARTE

MERCI, À BIENTÔT

Lettre ouverte de Squeezie, 1er youtubeur de France

Je n'ai jamais voulu vous parler de politique et rentrer dans le jeu des partis, car chacun est maître de ses convictions et je ne veux pas que les miennes influencent les vôtres. Que vous votiez à gauche, à droite, ou au centre, ça ne regarde que vous et vos idées.
Mais je pense que s'opposer fermement à une idéologie extrême qui prône la haine et la discrimination va au-delà d'une quelconque prise de position politique.
Alors aujourd'hui j'ai besoin de vous parler.

On assiste en France à une montée drastique de l'extrême droite.
Cette mouvance a malheureusement été banalisée, alors que l'histoire, même récente, nous a déjà montré les dangers et les lourdes conséquences de l'arrivée d'un parti d'extrême droite au pouvoir.
Pour rappel : le RN, anciennement Front National (FN), a été créé en 1972, par entre autres des nostalgiques du régime de Vichy, des admirateurs de l'Allemagne Nazie, et même par d'anciens SS. Leurs représentants ont tenu au fil des années de nombreux discours haineux, en se nourrissant de la colère et de la peur des citoyens pour la détourner puis l'exploiter en leur faveur.

Alors oui, ces dernières années le RN a réussi à lisser son image et à prétendre qu'il n'est pas un parti d'extrême droite : via des discours moins violents, via la mise en avant d'un candidat auquel la jeunesse peut s'identifier (Jordan Bardella) et surtout via une communication ultra maîtrisée sur les réseaux sociaux, particulièrement sur TikTok.
Et c'est tout à fait normal qu'avec cet écran de fumée des tas de gens croient en leur changement, peut-être même vous qui lisez ces mots.
Mais plutôt que de les croire sur parole, penchons-nous sur la réalité de leurs actes !
Car même s'il n'est pas au pouvoir, le RN occupe déjà une place dans la vie politique française principalement via leurs députés à l'Assemblée nationale, qui votent pour ou contre des projets de loi. Alors qu'en est-il de ces votes ? Sont-ils raccords avec ce soi-disant changement de posture ?

Et bien non.

…/…

.../...

"Le RN est un parti qui veut aider les gens dans la misère, ceux qui en ont marre" : alors pourquoi ont-ils voté à l'Assemblée contre l'augmentation du SMIC ? Contre l'indexation des salaires sur l'inflation ? Contre la revalorisation des bourses étudiantes ?

"Le RN n'est pas un parti raciste comme tout le monde le prétend" : alors pourquoi ont-ils voté contre la reconnaissance de l'esclavage comme un crime contre l'humanité ? Pourquoi ont-ils voté contre une résolution pour sauver des vies de migrants en mer ?

"Le RN est pour l'égalité des genres" : alors pourquoi ont-ils voté contre la réduction des écarts de salaires entre les hommes et les femmes au sein de l'UE ? Et contre l'accès à l'IVG gratuite et légale au sein de la Constitution ? Pourquoi ont-ils refusé d'allouer un budget pour lutter contre les violences faites aux femmes ? Pourquoi s'opposent-ils à ce que l'UE puisse devenir une zone de liberté LGBTQIA+ ?

Quand on se penche sur les actes, on s'aperçoit qu'on est très loin des beaux discours que le RN essaie de défendre. Et soyons clair : il n'y a aucune honte à être tombé dans le panneau. Leur principale force c'est qu'ils n'ont jamais été au pouvoir en France.
Alors forcément, personne dans notre pays n'a pu constater de ses propres yeux leur incompétence et leur dangerosité. Beaucoup pensent même à tort qu'ils représentent une solution.
En revanche, on voit bien en se penchant sur l'histoire d'autres pays (même récente) que les conséquences d'un parti d'extrême droite au pouvoir sont bien plus désastreuses, et à tous les niveaux, que celles de n'importe quel autre parti politique (recul de la liberté de la presse, recul des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, discrimination, diminution des aides aux citoyens les plus défavorisés, suppression des financements associatifs...)

Alors pour ceux qui en ont marre, et qui se mettent à soutenir le RN par désespoir, par lassitude, par épuisement, et qui se sont reconnus dans leurs arguments, après avoir subi sans s'en rendre compte leur propagande intensive soutenue par certains médias : il n'y a aucune honte à changer d'avis, à se remettre en question.
Bien au contraire. Il n'est jamais trop tard pour reconsidérer les choses et faire évoluer sa réflexion, surtout quand il s'agit de votre intérêt et de celui de tout un pays.
Et pour tous les autres, ouvertement racistes, sexistes et intolérants : je suis sincèrement désolé que votre haine vous pousse à mettre en danger tant d'autres de vos concitoyens.

Pour toutes ces raisons, entre autres, je me mobilise aujourd'hui contre l'extrême droite et leurs idées. Je les entends d'ailleurs beaucoup parler de patriotisme mais être patriote c'est agir pour le bien de tous les citoyens de son pays, en contrant une idéologie haineuse et destructrice.
Le RN ne vous aidera pas. Alors s'il vous plaît, allez voter les 30 juin et 7 juillet prochains, et gardez en tête que voter pour un parti qui prône la haine, la discrimination, et la peur de l'autre n'a jamais été une solution, et ne le sera jamais.

Lucas

MINES-ÉNERGIE

la cgt

DE LA COLÈRE AUX REVENDICATIONS : FAIRE FRONT POPULAIRE !

Nous sommes en pleine période de commémoration de l'anniversaire du 80e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance, qui a permis par exemple de doter **les personnels des IEG d'un Statut protecteur (22 juin 1946) portant des garanties sociales de haut niveau.** Ce programme s'est construit par une alliance des partis politiques, des organisations syndicales et du mouvement associatif. **LA CGT Y A CONTRIBUÉ !** Le patronat a dû s'y plier pour répondre aux besoins de la Nation !

Mais, aujourd'hui, où se cachent-ils ? Le MEDEF, nos patrons, nos employeurs ? On ne les voit pas et on ne les entend pas !

Ce sont eux qui organisent et créent le dumping social, réduisent encore et toujours les droits individuels et collectifs des travailleuses et des travailleurs. Ils agissent en sous-marin et préparent déjà le changement !

Auraient-ils oublié le caractère de nos entreprises de l'énergie ainsi que leurs rôles ?

Veulent-ils une France qui bascule vers l'extrême droite libérale, vers encore plus de pouvoir aux patrons pour réduire les droits des travailleuses et des travailleurs ? Un tel changement leur offrirait l'opportunité tant attendue de mettre fin aux droits statutaires pour les personnels des Services publics (Fonction publique, Statut des IEG...).

C'est aussi à cela que se prépare le MEDEF. Son absence dans le contexte actuel en dit long sur ses méthodes nationalistes et protectionnistes.

Cette posture s'apparente à celle du MEDEF italien :
TOUS LES PATRONS AU GARDE À VOUS !

Pourtant, depuis plusieurs années, combien de négociations se sont déjà traduites dans les entreprises par des régressions sociales en comparaison aux dividendes records versés aux actionnaires ? Une France et son MEDEF champions des dividendes, mais incapables d'imposer d'indexer les salaires sur l'inflation avec des minimums de Branches sur les augmentations du SMIC ?!

Le monde du travail doit comprendre que la Macronie et maintenant le couple patronat/RN s'organisent pour pousser encore plus loin et plus vite notre pays dans l'ultra-libéralisme. Ils veulent réduire, entre autres, les droits individuels et collectifs des travailleuses et des travailleurs, dans les entreprises : **Macronie et extrême droite, même combat !**

POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS, IL EST TEMPS QUE LA COLÈRE S'EXPRIME !

La gravité de la situation politique du pays peut être transformée en opportunité pour faire aboutir les revendications des salariés et des retraités, dans l'énergie comme ailleurs. Soyons convaincus !

Des revendications CGT et FNME-CGT sont reprises dans le programme du Nouveau Front Populaire, il est possible d'y parvenir !

Les contestations dans la rue et dans nos entreprises permettront de passer de la pression sociale CONTRE « patronat, Macronie et RN » au progrès social POUR le Front Populaire.

LE SERVICE PUBLIC EST UNE ÉNERGIE D'AVENIR MOBILISÉS POUR VOUS !

MOBILISÉS

Les 30 juin et 7 juillet AUX URNES

LES VICTOIRES SONT À LA PORTÉE DE NOTRE VOTE !

L'extrême droite, un danger pour nos droits !

Les élections européennes ont amplifié la crise démocratique : la moitié des citoyens ne se sont pas déplacés pour voter. Parmi les votants, l'extrême droite a recueilli plus d'une voix sur trois.

À la suite de ce résultat dramatique, le président pyromane tente un ultime coup politicien.

En choisissant la dissolution, à ce moment-là, le président espère se poser une nouvelle fois en recours face à l'extrême droite, alors qu'il n'a cessé de lui faire la courte échelle, notamment avec son ignoble loi « asile et immigration ». Cette manipulation des institutions pour son seul profit politique est inacceptable !

Désormais, nous allons devoir élire une nouvelle Assemblée nationale

Une victoire de l'extrême droite serait une catastrophe pour les salariés actifs et retraités. L'extrême droite ose faire campagne sur les questions sociales, mais c'est une imposture électoraliste.

À chaque fois qu'elle a eu l'occasion d'agir, en votant au Parlement européen ou à l'Assemblée nationale, l'extrême droite a défendu les intérêts des riches et des multinationales, jamais ceux des salariés ou des retraités. Elle dit même ne pas revenir sur la retraite à 64 ans ! Elle est absente de toutes les mobilisations sociales et s'oppose aux grèves. C'est pour cela que les patrons se mettent progressivement à soutenir et promouvoir l'extrême droite. Leur programme commun, c'est le recul de nos droits.

Une victoire de l'extrême droite serait une catastrophe pour la démocratie et pour les libertés publiques. Il n'y a qu'à voir la manière dont elle a attaqué des associations comme le Secours populaire dans les mairies qu'elle a arrachés. Lorsque l'extrême droite prend le pouvoir, elle change les règles pour le garder. On ne peut pas « essayer » des gens qui sont aussi dangereux.

La CGT appelle les salariés à ne pas donner une seule voix à l'extrême droite lors des élections législatives !

Nous voulons du changement dans nos vies !

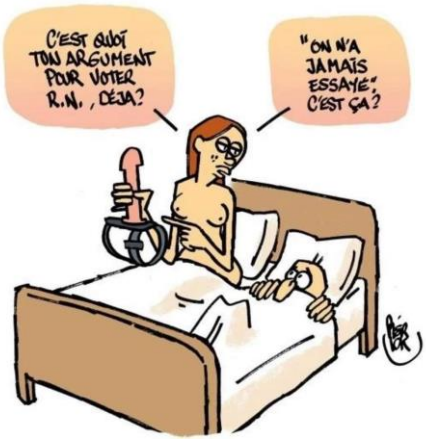

La poursuite de la politique néolibérale qui est menée depuis vingt ans, marquée ces dernières années par les reculs de nos salaires ou des droits au travail, dont Emmanuel Macron a été le champion sourd et violent, est également une impasse. Elle a nourri l'extrême droite et détruit la confiance envers le système politique.

Le patronat porte une immense responsabilité, puisqu'il a fait prévaloir les intérêts des grandes fortunes et des multinationales au détriment de l'intérêt général. La liste de ses méfaits est longue : régressions sur les retraites et le chômage ; baisse de nos salaires en ne payant plus les cotisations sociales ; budgets d'austérité sur les services publics ; cadeaux fiscaux aux milliardaires et aux entreprises ; lobbying pour les accords de libre-échange qui dérégulent et provoquent les délocalisations massives ; défense de l'agrobusiness qui fracasse les campagnes. Le résultat, c'est que nous avons du mal à boucler les fins de mois, que l'école, l'hôpital, l'énergie, les transports sont dans un état déplorable, alors que les dividendes versés aux actionnaires battent des records chaque année.

Nous avons besoin de trouver et de mettre en œuvre des réponses aux problèmes quotidiens qui pourrissent nos vies ! La dissolution de l'Assemblée nationale doit nous permettre d'élire des députés qui portent ces réponses.

La mobilisation populaire a poussé la gauche à s'unir et à reprendre de nombreuses propositions du mouvement social.

La CGT propose aux salariés de s'organiser dans tous les lieux de travail pour gagner sur nos revendications :

• augmentation immédiate des salaires, du Smic, des retraites et des minima sociaux. Indexation des salaires sur les prix.

Mesures concrètes pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;

• des moyens pour améliorer les conditions de travail dans les entreprises et les services, en commençant par le rétablissement des CHSCT ;

• renforcement de la Sécurité sociale protectrice des citoyens ;

• retour à la retraite à 60 ans et départs anticipés pour les métiers pénibles ;

• amélioration de l'indemnisation des salariés frappés par le chômage ;

• moyens pour l'hôpital public et les réseaux de soins ;

• moyens pour l'école (de la maternelle à l'université) et la recherche

• politique de relance de la production, de la relocalisation et de l'emploi industriel pour le progrès social et environnemental ;

• renforcement de tous les services publics et lancement de grands travaux environnementaux (énergie, transports, logement, eau… investissement dans l'agriculture de proximité et de qualité) ;

• garantie des mêmes droits pour un même travail : régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers ;

• mesures de justice fiscale (taxe sur les grandes fortunes, les profits, les rachats d'actions, progressivité de l'impôt…).

Personne ne nous fera de cadeaux : en plus de la pression populaire pour les élections législatives, les solutions reposent aussi sur notre implication en commençant par nous syndiquer ou pas !

Pour arracher ces progrès sociaux, nous devons nous organiser avec nos syndicats pour porter nos revendications et n'exclure aucun mode d'action pour gagner, y compris la grève.

VOUS VOULEZ AGIR CONTRE L'EXTRÊME DROITE ?
◄ INSCRIVEZ-VOUS

La CGT appelle les salarié·es à un sursaut et à se mobiliser pour le progrès social !

LE MOIS DES FIERTÉS

La CGT engagée pour l'égalité des droits

info'com cgt
UN SYNDICAT POUR TOUS

Info'©om-CGT

Les évolutions du Compte Personnel de Formation (CPF) à partir du 1er mai 2024

Nous vous en parlions dans le dernier Echo, les 18 et 19 février derniers, lors de la présentation de son plan d'économies, le ministère de l'Économie a annoncé que la participation des salariés à leur formation via le CPF serait désormais de minimum 10%, ceci sans aucune concertation.

La CGT avait alors fortement réagi en dénonçant ces économies et cette restriction des droits des salariés et plus particulièrement ceux des plus précaires.

Puis, d'annonces en annonces, d'échanges et de désaccords entre les ministères du Travail et des Finances sur le montant de ce reste à charge, nous apprenions par la presse, il y a peu que le gouvernement a finalement décidé unilatéralement que ce reste à charge serait de 100 euros pour tous les salariés à partir du 1er mai.

Concrètement, ce qui va changer au 1er mai :

- **Introduction d'un ticket modérateur de 100€ pour l'utilisation du CPF pour chaque salarié.**
- **Ce ticket sera indexé sur l'inflation et évoluera chaque année.**

Exemples de fonctionnement :

Exemple de Droit CPF	Cout d'une formation	Déduction sur le compte CPF	Paiement sur mon compte formation	Finalité de ce qui reste
2000€	1500€	1400€	100€	600€
2000€	2500€	2000€	500€	0€
2450€	2500€	2450	100€	50€

Les cas d'exonération de ce reste à charge :

- Les privés d'emploi qui utilisent leur CPF pour se former n'auront pas à payer le ticket modérateur.
- Les salariés n'ayant pas les droits suffisants pour acheter une formation ou un accompagnement et pour qui l'employeur abondera leur CPF n'auront pas à payer les 100 euros.
- Les salariés bénéficiant d'un abondement sur leur CPF issu d'accords de branches, de groupe ou par leur OPCO non plus ne paieront pas le ticket modérateur.
- Les salariés qui bénéficient d'abondements issus de la mobilisation du C2P (Compte professionnel de prévention) ou du FIPU (Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle) en seront aussi exonérés.

La FNME CGT revendique la prise en charge du ticket modérateur par les entreprises pour l'ensemble des agents de la branche des IEG quelles que soient les formations demandées.

Cannes : derrière les paillettes, l'histoire oubliée du festival

Engagée depuis toujours dans la démocratisation de la culture et le soutien à la création, CGT cofondatrice du Festival international du film de Cannes, a été présente sur la croisette pour cette 77ème édition représentée par sa secrétaire générale, Sophie Binet.

La CGT et le festival de Cannes

Le grand public l'ignore, mais la CGT a joué un rôle essentiel dans la création du Festival de Cannes. La CGT a non seulement co-fondé le festival, et elle s'est mobilisée pour que ce projet puisse voir le jour à la Libération. Dans son ouvrage, "*Tapis rouge et lutte des classes, une autre histoire du festival de Cannes",* l'historien Tanguy Perron revient sur la genèse de cette fête du cinéma, une histoire populaire, ouvrière, antifasciste.

Sophie Binet, secrétaire générale, et Denis Gravouil, membre du bureau confédéral ont formé la délégation CGT au festival

À l'occasion de son déplacement, Sophie Binet et Denis Gravouil ont présents à la signature par les organisations syndicales et patronales de la production cinématographique de deux accords majeurs sur la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le cinéma et la protection des mineurs sur les lieux de tournage.

La CGT a participé également à d'autres évènements culturels autour du festival **Visions Sociales**.

Pénibilité, horaires décalés : départs en retraite anticipée !

Les cheminots vont partir plus tôt : à qui le tour ? Pour partir plus tôt à la retraite, comme à la SNCF, gagnons des départs anticipés.

Le gouvernement se mobilise contre l'Accord de cessation progressive d'activité signé à la SNCF parce qu'il va permettre aux cheminots de gagner quelques mois sur leur départ en retraite.

Le gouvernement se permet d'intervenir dans une négociation d'entreprise quand elle est en faveur des travailleurs. Mais il reste muet quand, par exemple, les actionnaires augmentent le patron de Stellantis tout en organisant des licenciements. Quant à l'extrême droite, elle abandonne son image de défenseuse des salariés et reprend son véritable visage antisyndical et hostile au progrès social.

Cet accord de départ anticipé, s'il est le premier, ne sera certainement pas le dernier. Dans toutes les branches professionnelles, la CGT agit pour obtenir des mesures similaires.

Nous étions contre la réforme des retraites qui a fait passer l'âge légal d'ouverture des droits de 62 à 64 ans, nous n'avons pas changé d'avis. **La CGT se battra pour un retour à 60 ans maximum.**

Humour…

BIENVENUE CHEZ STELLANTIS !
1600€ PAR MOIS POUR LES CARISTES APRÈS 20 ANS DE CARRIÈRE
100.000€ PAR JOUR POUR CARLOS TAVARES EN POSTE DEPUIS 3 ANS
« SI VOUS ESTIMEZ QUE CE N'EST PAS ACCEPTABLE, FAITES UNE LOI »
130 000 EMPLOIS DÉTRUITS DEPUIS TROIS ANS
7,7 MILLIARDS DISTRIBUÉS AUX ACTIONNAIRES EN 2024
FAKIR

LE GOUVERNEMENT PROPOSE DE TRANSFÉRER LES COTISATIONS SOCIALES VERS LA TVA
TENEZ, MON BRAVE !
Allan BARTE

AGRÉMENT D'ANTICOR
LE DOSSIER RESTE SOUS "LA SURVEILLANCE ÉTROITE" DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉLYSÉE, ALEXIS KOHLER
VRRRRRR
DEMANDE D'AGRÉMENT ANTICOR
C'EST SUITE À UNE PLAINTE D'ANTICOR QU'ALEXIS KOHLER A ÉTÉ MIS EN EXAMEN POUR "PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS" LE 23 SEPTEMBRE 2022.
Allan BARTE

LE PRÉSIDENT QUI AVAIT PROMIS DE FAIRE BARRAGE À L'EXTRÊME DROITE…
A MERDÉ !
RN À 32%
COCO.

LES RÉSULTATS EN DIRECT…
POUR EN PARLER AVEC NOUS, UNE BROCHETTE DE SPÉCIALISTES
Sié

ÉCOLOGIE, ÉDUCATION, RECHERCHE, COHÉSION DES TERRITOIRES…
L'EXÉCUTIF SUCRE 10 MILLIARDS D'EUROS DE DÉPENSES
TU FAIS QUOI CHOUCHOU ?
AVEC LES CADEAUX FISCAUX AUX RICHES, JE CREUSE LA DETTE…
…POUR Y ENTERRER LES SERVICES PUBLICS.
Allan BARTE

Les prédictions de Madame Irma

La voyante qui nous prédit l'avenir !

Régime sec pour les équipes d'après-midi lors du PUI…

Plus de moyens, sauf pour les séminaires direction !

Des changements qui font du bien !

Des tuteurs qui risquent de se désengager…

Un arrêt qui risque de patiner…

Toujours les mêmes au Jazz à Vienne…

je vois, je vois…

Rejoignez-nous !

facebook

CGT ST ALBAN

la cgt CNPE ST ALBAN

VOS ÉLUS CGT EN CSE 2023

EXECUTION

TITULAIRE
CARRAS FLORENT
Agent de terrain

TITULAIRE
ESKI GREGORY
Technicien PS

TITULAIRE
BENCHIKH HAMIMI
Technicien LPR

SUPPLÉANT
ANDRE BENJAMIN
Automaticien

MAITRISE

TITULAIRE
BUTEAU RAPHAEL
Technicien CD

TITULAIRE
JOYET MYRTILLE
Technicienne chimie

TITULAIRE
BARBIER QUENTIN
CSI service MT

TITULAIRE
MOREAU VIRGINIE
Correspondante SLVie

TITULAIRE
GELAS FRANCK
Préparateur SAE

TITULAIRE
FOUREL SYLVAIN
Opérateur conduite

SUPPLÉANT
ESSERTEL JULIEN
HMI info-indus

SUPPLÉANT
MARTIN DELPHINE
Chargée d'affaire auto

SUPPLÉANT
PERILLARD YOANN
Chargé d'affaire CD

SUPPLÉANT
MENDY PAMELA
Appui budget achat

SUPPLÉANT
RAYMOND JIMMY
CSI service MT

SUPPLÉANT
HUOT YANNICK
Technicien chimie

SUPPLÉANT
BEAU ROMAIN
Technicien MT

CADRE

TITULAIRE
SALVETAT CHRISTOPHE
Détaché syndical

Des agents au service d'autres agents pour l'intérêt général

Vos représentants CGT

N° d'écoute :
33 70 - 31 70 - 30 93
Syndicat CGT

N° d'écoute :
35 55
CSSCT

Qui sommes-nous ?

SALVETAT Christophe
Secrétaire Général St ALBAN
Délégué Syndical
Elu CSE
Membre CPS
Membre CSP

Sa particularité : **Christophe, motard de longue date, est un ancien OPéCC issu de la conduite, dans les IEG depuis 1993 et sur ce site depuis 2002. il est depuis 13 ans au CSE dont 7 ans son secrétaire et 3 ans son trésorier.**
✆ Contact : 30 93
Tu peux le joindre si besoin au 06 87 56 53 25

JOYET Myrtille
Elue CSE
Membre CSSCT
Membre de CSP

Sa particularité : **Myrtille est HMI au service Chimie. Sur le site depuis 17 ans, elle a été membre du CHSCT et maintenant du CSSCT. Elle est également membre de la Commission Secondaire du Personnel.**
✆ Contact : 3555

ROUX Alain
Délégué syndical
Représentant Syndical
Secrétaire du CSSCT

Sa particularité : **Alain, DSE à la conduite, est un homme de terrain ! Cet Ardéchois naturel au quotidien sera toujours disponible pour vous écouter et vous répondre sur les risques professionnels.**
✆ Contact : 35 55
Tu peux le joindre si besoin au 06 51 51 82 06

ESSERTEL Julien
Délégué Syndical,
Elu CSE
Secrétaire Général adjoint
Membre CSP

Sa particularité : **Julien est HMI aux autos coté info-indus. Si vous êtes amateur de sensations fortes, n'hésitez pas à contacter ce fan de parachutisme !**
✆ Contact : 3170
Tu peux le joindre si besoin au 06 65 26 02 89

MENDY Paméla
Elu CSE
Référente lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Sa particularité : **Paméla est la nouvelle référente de la lutte contre le harcèlement et les comportements sexiste. Elle est déjà formée sur ce sujet qu'elle prend avec toute la bienveillance que nécessite sa fonction.**
✆ Contact : 3781
Tu peux la joindre si besoin au 07 88 02 12 67

BUTEAU Raphaël
Elu CSE
Secrétaire du CSE

Sa particularité : **Technicien au Combustible depuis 10 ans et gamer invétéré, Raphaël est reconduit pour un 2eme mandat au CSE dont il est désormais le secrétaire.**
✆ Contact : 2968

La CGT Saint Alban, imitée mais jamais égalée !

SOLIDARITE, FRATERNITE, EGALITE ENTRE SALARIES

Résultat commission secondaire

L'ARTICLE 11 DU STATUT PRÉCISE :

« LES TABLEAUX D'AVANCEMENTS SONT PORTÉS A LA CONNAISSANCE DU PERSONNEL DÈS QU'ILS SONT ÉTABLIS ».

Les représentants **CGT** en Commission Secondaire du Personnel se posent en garants de l'application du Statut National du Personnel des IEG.

Ils continueront à diffuser leurs comptes rendus dans l'intérêt et le respect du personnel et ce, malgré la volonté de la Direction à tenter d'en interdire la diffusion.

ADMISSIONS AU STAGE

NOM PRENOM	SDUM/FSDUM	DEBUT DU STAGE	DIPLOME	EMPLOI	M3E	GF	NR	COMMENTAIRES
BOUHIDEL Razki	SERVICE CONDUITE	10/06/2024	BTS TECH	TECHNICIEN EP	G	08	105	Pers 914
VINET Rémi	SERVICE TRAVAUX SECTION MECANIQUE	17/06/2024	TITRE NIV 5	CHARGE DE PREPA METHODE EP	F	09	110	Pers 914
BISSONNIER Nicolas	SERVICE TRAVAUX SECTION MECANIQUE	01/08/2024	LICENCE TECH	CHARGE DE PREPA METHODE EP	F	11	165	Pers 914
CHEBCHOUB Akim	SERVICE CONDUITE	01/07/2024	BACCALAUREAT NT	AGENT TECHNIQUE D'EXPLOITATION EP	H	05	075	Pers 914
DE CARVALHO Benjamin	SERVICE CONDUITE	15/07/2024	BACCALAUREAT TECH	AGENT TECHNIQUE D'EXPLOITATION EP	H	06	085	Pers 914
REVERDY Samuel	SERVICE SAE POLE AUTOMATISMES	22/07/2024	TITRE NIV 6	TECHNICIEN EP	G	09	110	Pers 952
VALETTE Nicolas	SERVICE TE SECTION ESSAIS	01/08/2024	BTS TECH	TECHNICIEN EP	G	09	135	Pers 914

AVANCEMENT AU CHOIX

NOM PRENOM	UM/DUM	SDUM/FSDUM	GF	ANCIEN NR	NOUVEAU NR	MOTIF D'AVANCEMENT	DATE D'EFFET
BOUKHENTER THOMAS	CNPE SAINT-ALBAN	PC EXPLOITATION	11	180	185		01/01/2024
DESAYE MAXIME	CNPE SAINT-ALBAN	PC EXPLOITATION	05	080	085		01/01/2024
DUPUY YANN	CNPE SAINT-ALBAN	PC EXPLOITATION	09	110	120		01/01/2024
GONNELLE THIBAUT	CNPE SAINT-ALBAN	PC EXPLOITATION	10	150	160		01/01/2024
ORCEL CLEMENT	CNPE SAINT-ALBAN	PC EXPLOITATION	08	105	110		01/01/2024
HAJIOU HAYATE	SERVICE TRAVAUX	PROTECTION DE SITE	11	150	155	Mesures conventionnelles	01/01/2024

RECLASSEMENTS

NOM PRÉNOM	EMPLOI	M3E	ANCIEN GF	ANCIEN NR	NOUVEAU GF	NOUVEAU NR	MOTIF DE RECLASSEMENT	DATE D'EFFET
JAMBOU MISHA	CHARGE D'AFFAIRES	F	09	140	10	150	Reclassement ADP	01/01/2024

MUTATION D'OFFICE

NOM PRÉNOM	ANCIEN EMPLOI	LOCALISATION	M3E	GF	NR	NOUVEL EMPLOI	LIBELLÉ MÉTIER	LOCALISATION	M3E	GF	NR	DATE D'EFFET
ARANYOS JIMMY	TECHNICIEN EP	PC EXPLOITATION	G	08	115	TECHNICIEN D'EXPLOITATIO N	Surveillance interv	PC EXPLOITATION	G	08	115	G
BERGER LUDOVIC	RESPONSABLE SOUS PROJET	3P	D	11	170	RESPONSABLE SOUS PROJET	Pil projet indus	3P	D	11	170	D
DE BRODZKI AURELIEN	TECHNICIEN EP	PC EXPLOITATION	G	09	120	TECHNICIEN D'EXPLOITATIO N	Surveillance interv	PC EXPLOITATION	G	09	120	G
DESAYE MAXIME	AGENT TECHNIQUE D'EXPLOITATION	PC EXPLOITATION	H	05	080	AGENT TECHNIQUE D'EXPLOITATIO N	Surveillance interv	PC EXPLOITATION	H	05	080	H
FAURY FABIEN	AGENT TECHNIQUE EP	PROTECTION DE SITE	H	05	075	AGENT TECHNIQUE	Intervention	PROTECTION DE SITE	H	05	075	H
RACAMIER TIFFANY	AGENT TECHNIQUE EP	PROTECTION DE SITE	H	04	080	AGENT TECHNIQUE	Intervention	PROTECTION DE SITE	H	04	080	H
SEEWAGEN OLIVIER	CHARGE DE PREPARATION	ESSAIS	F	11	175	Formation promotionnelle cadre /	Pilotage de projet industriel	ESSAIS	-	11	175	F
VIAL STEPHANE	TECHNICIEN EP	PROTECTION DE SITE	G	07	135	TECHNICIEN	Intervention	PROTECTION DE SITE	G	07	135	G

BORDEREAUX DES CANDIDATS A L'EMPLOI

NOM PRENOM	EMPLOI	POSTE PRECEDENT					APTITUDE
		EMPLOI	LOCALISATION	M3E	GF	NR	
HOARAUD LAURENT	TECHNICIEN EN FORMATION OPERATEUR / PC	CHARGE D'AFFAIRES ET DE PROJETS	SAE AUTO	E	11	165	**APTE GF11**
CHAMPION CHRISTOPHER	HMT PC EXPLOITATION	TECHNICIEN D'EXPLOITATION	PC EXPLOITATION	G	09	130	**APTE GF10**
BAJU YOANN	RESPONSABLE DE SOUS-PROJET 3P	CHARGE D'AFFAIRE ET DE PROJET ELEC	SAE ELEC	E	11	165	**APTE GF11**
LESENNE ANTOINE	CSI SAE AUTO	TECHNICIEN	SAE AUTO	G	09	125	**APTE GF10**
LOIR GUILLAUME	CHARGE D'AFFAIRE ET DE PROJET SAE AUTO	CHARGE D'AFFAIRE	SAE AUTO	F	11	165	**APTE GF11**
DA SILVA JULIEN	OUVRIER PROFESSIONNEL MT INTERVENTION	TECHNICIEN GAZ	GRDF L'ARBRESLE	H	04	70	**APTE GF04**
DESPLAN KEVIN	CHARGE DE PREPA METHODE MT ROBINETTERIE	CSI	SCE MECANIQUE BELLEVILLE	F	09	130	**APTE GF09**
RAMET NEHEMIE	CHARGE DE PREPARATION MT ROBINETTERIE	CHARGE DE PREPARATION	ROBINETTERIE GRAVELINES	F	10	145	**APTE GF10**
CHARDON JONATHAN	TECHNICIEN EQUIPE COMMUNE	TECHNICIEN	SAE AUTO	G	08	110	**APTE GF08**
ESSERTEL JULIEN	CHARGE D'AFFAIRE EQUIPE COMMUNE	HMI INFO-INDUS	SAE AUTO	F	10	180	**APTE GF10**
BARKAT BADIS	CSI LPR	TECHNICIEN	LPR BRANCHE PROJETS	G	08	110	**APTE GF09**
BRAZET JEREMY		TECHNICIEN	LPR BRANCHE TERRAIN	G	08	135	**APTE**
MARTINEZ CHRISTINE	ASSISTANTE DE SERVICE LPR	CHARGE DE PROJET SENIOR	ENEDIS VALENCE	G	07	110	**APTE GF07**
Pas de candidat	TECHNICIEN EN PEPINIERE		LPR				
Pas de candidat	CHARGE DE PREPARATION		LPR				

Résultats des commissions secondaires cadres depuis le 28/03/2024

BORDEREAU DES CANDIDATS A L'EMPLOI

NOM PRENOM	EMPLOI	LOCALISATION	ANCIENNETE POSTE	ANCIENNETE GF	M3E	GF	NR	APTITUDE
LAGORCE DIDIER	INGENIEUR PUI H/F	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN / LOGISTIQUE PREV DES RISQUES / LPR BRANCHE SUPPORT	3,5	8,2	C	14	235	GF 14
COULLET BENOIT	MANAGER PREMIERE LIGNE SENIOR H/F	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN / ACCUEIL LOGISTIQUE PROTECTION / ALP SECTION INFO TELEC DOCU	3,2	5,7	C	14	225	GF 14
SEEWAGEN OLIVIER	CAP CADRE - INGENIEUR SYSTEME H/F	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE	3.6	9.8	F	11	175	APTE
VINCENT ANTOINE	CHARGE D'ETUDES ET D'AFFAIRES AT H/F	CNPE SAINT ALBAN / SERVICE CONDUITE / PC POLE ARRET DE TRANCHE	3.6	0.2	E	12	195	GF12
FOUCHER TAINA	MANAGER PREMIERE LIGNE SENIOR H/F	CNPE SAINT ALBAN / LOGISTIQUE PREV DES RISQUES / LPR BRANCHE SUPPORT	4.1	3.4	C	14	230	GF 14
FINIELS BENJAMIN	RESPONSABLE SOUS PROJET SENIOR en EN H/F	CNPE SAINT ALBAN / 3P POLE PRODUIRE	4.3	3.3	C	14	220	GF 14
PHILIPPON THOMAS	INGENIEUR SYSTEMES SENIOR en EN H/F	CNPE SAINT ALBAN/ 3P-INGENIERIE DE SITE	2.3	2.3	C	14	240	GF 14
CADON GUILLAUME	CHEF DE PROJET SENIOR en EN H/F	CNPE SAINT ALBAN / 3P POLE PRODUIRE	3.5	1.3	B	16	275	GF 16
CLAVIER GEOFFREY	APPUI INTEGRATEUR LOCAL en EN H/F	CNPE SAINT ALBAN / 3P POLE PRODUIRE	3.5	3	C	14	220	GF 14
ABOUHALA MUSTAPHA	INGENIEUR SURETE H/F	CNPE SAINT ALBAN / SERVICE SURETE QUALITE	2.2	2.2	C	13	195	GF 13
HOURIEZ ANTOINE	MANAGER PREMIERE LIGNE SENIOR H/F	CNPE SAINT ALBAN / SCE AUTOMATISMES ELECTRICITE	3.3	3.3	C	13	195	GF 13

RECLASSEMENT

NOM PRÉNOM		M3E	ANCIEN GF	ANCIEN NR	NOUVEAU GF	NOUVEAU NR	MOTIF DE RECLASSEMENT	DATE D'EFFET
DIBILLY KEVIN	CNPE SAINT ALBAN	E	11	175	12	185	Reclassement ADP	01/01/2024
DUPUY NICOLAS	CNPE SAINT ALBAN	E	11	175	12	185	Reclassement ADP	01/01/2024
LAURENT SANDRINE	CNPE SAINT ALBAN	D	11	185	12	195	Reclassement ADP	01/01/2024
CORNU NICOLAS	CNPE SAINT ALBAN	D	11	160	12	170	Reclassement ADP	01/01/2024

ADMISSION AU STAGE

NOM PRENOM	LIEU DE TRAVAIL	DATE DEBUT STAGE	DIPLOME	EMPLOI	M3E	GF	NR	COMMENTAIRES
PERRETTA CLEMENT	SERVICE CONDUITE / PC EXPLOITATION ST MAURICE L'EXIL	13/05/2024	INGENIEUR	INGENIEUR CONDUITE D'EXPLOITATION EP	D	12	195	Pers 925

TITULARISATION

NOM PRENOM	SITE	DEBUT DU STAGE	DATE DE TITULAIRISATION	DIPLOME	M3E	GF	NR	COMMENTAIRES
DAMIRON RAPHAEL	SERVICE CONDUITE	03/04/2023	03/04/2024	INGENIEUR CONDUITE D'EXPLOITATION EP	D	13	205	

AVANCEMENT AU CHOIX

NOM PRENOM	UM/DUM	SDUM/FSDUM	GF	ANCIEN NR	NOUVEAU NR	MOTIF D'AVANCEMENT	DATE D'EFFET
THOMAS LUDOVIC	CNPE DE SAINT ALBAN	SERVICE SURETE QUALITE	13	195	200		01/01/2024

DECISIONS DES MOUVEMENTS POUR AVIS

NOM PRÉNOM	ANCIEN EMPLOI	LOCALISATION	NOUVEL EMPLOI	APTITUDE
MORNET AMELIE	CADRE TECHNIQUE	CNPE SAINT ALBAN / LOGISTIQUE PREV DES RISQUES / LPR BRANCHE PROJETS	INGENIEUR METIER SENIOR H/F	Candidature retenue - GF 13 - Date d'effet 01/03/2024
SEVIC ANTHONY	APPUI MANAGEMENT	CNPE SAINT ALBAN / LOGISTIQUE PREV DES RISQUES / LPR BRANCHE SUPPORT	PILOTE PROJETS MEEI H/F	Candidature retenue - GF 13 - Date d'effet 01/04/2024
TEYSSONNIER CELINE	CHARGE COMMUNICATION SENIOR	CNPE SAINT ALBAN/ MISSION COMMUNICATION DEVELPMT	CHARGE DE COMMUNICATION SENIOR H/F	Candidature retenue - GF 13 - Date d'effet 01/09/2024
BERNON CLAIRE	INGENIEUR METHODE SENIOR	CNPE SAINT ALBAN / SERVICE TRAVAUX / MT ENCADREMENT	NGENIEUR METIER SENIOR H/F	Candidature retenue - GF 14 - Date d'effet 01/03/2024

MUTATION D'OFFICE

NOM PRENOM	ANCIEN EMPLOI	LOCALISATION	M3E	GF	NR	NOUVEL EMPLOI	LIBELLE	LOCALISATIO	M3E	GF	NR	DATE D'EFFET	COMMENTAIRES
OHANNESSIAN GUILLAUME	CHEF DE PROJET	EDF/ SEI/PEI/ PUTEAUX	B	17	305	ATTACHE DE DIRECTION	FINANCE GESTION	CNPE ST ALBAN / DIRECTION / MISSION PRESTATAIRES	A	17	305	01/04/2024	
THOMAS LUDOVIC	INGENIEUR SURETE EP	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN / SERVICE SURETE	C	13	195	INGENIEUR SURETE	Ingé / Exp / Rech	CNPE SAINT ALBAN / SERVICE SURETE QUALITE /	C	13	195	01/04/2024	Sortie de pépinière
DESBUISSON REMY	CHEF DE PROJET EN	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P ENCADREMENT	C	15	255	CHEF DE PROJET EN	Pil projet indus	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P ENCADREMENT	C	15	255	01/04/2024	
DUTOT NICOLAS	INTEGRATEUR LOCAL MODIFICATION	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE TPEP	C	14	260	INTEGRATEUR LOCAL MODIFICATION	Gestion et valorisation de la donnée	SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE PRODUIRE	C	14	260	01/04/2024	
JANOUD CAMILLE	RESPONSABLE SOUS PROJET SENIOR	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P ENCADREMENT	C	14	225	RESPONSABLE SOUS PROJET SENIOR	Pil projet indus	PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE PRODUIRE SAINT ALBAN /	C	14	225	01/04/2024	
PERNEL THOMAS	ANIMATEUR REX	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE TPEP	C	14	220	ANIMATEUR REX	Audit Conseil Risques QHSE	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P ENCADREMENT	C	14	220	01/04/2024	
RAO-RAMON FREDERIC	ADJOINT CHEF DE MISSION RH EN	CNPE SAINT ALBAN / DIRECTION / MISSION RESSOURCES HUMAINES	C	15	255	ADJOINT CHEF DE MISSION RH	RH	CNPE SAINT ALBAN / DIRECTION / MISSION RESSOURCES HUMAINES	C	15	255	01/04/2024	
RODRIGUEZ DOMINIQUE	CONSULTANT FACTEURS HUMAINS	CNPE SAINT ALBAN / SERVICE SURETE QUALITE / SQ AUDIT CONSEIL	C	14	230	CONSULTANT FACTEURS HUMAINS	Ingénierie / Expertise / Recherche	PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE PRODUIRE	C	14	230	01/04/2024	
TERRIER SYLVAIN	INTEGRATEUR LOCAL DOCUMENTATION	CNPE SAINT ALBAN / PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE TPEP	C	15	290	INTEGRATEUR LOCAL DOCUMENTATION	Gestion et valorisation de la donnée	PERFORMANCE PROJETS PATRIMOINE / 3P POLE PRODUIRE	C	15	290	01/04/2024	

RELEVE DE DÉCISION POUR LES MOUVEMENTS POUR AVIS

NOM PRENOM	UM/DUM	Nbrs de NR	Date d'effet
ASTIER MARIE PERRINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BABOIS MARIELLE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BAI JOANNE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BALIDAS GAETAN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BELANI SEBASTIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BELORGEY LUDWIG	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BERNARD MARIE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BERNON CLAIRE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BILLET JEROME	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BILLOT FREDERIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BONNOT CHRISTEL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BOUAN GHISLAIN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BOUARD VERONIQUE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BRUNEL LAURENT	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BUIRET JULIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CELLE PHILIPPE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CHABERT RICHARD	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CHANUT MATHILDE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CHAPUIS JEROME	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CHAS HUBERT	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CHIRAT SEBASTIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
COVAREL LOIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
CONSTANTIN SABINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
COUETTE FREDDY	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
COULLET BENOIT	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
COUTANT STEPHANE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
COVAREL LAURA	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DALBION SANDRINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024

RELEVE DE DÉCISION POUR LES MOUVEMENTS POUR AVIS

NOM PRENOM	UM/DUM	Nbrs de NR	Date d'effet
DASNOIS SAMUEL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DEBOEUF LOUIS	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DEFOUR CELINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DESBUISSON REMY	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DESCORME LILIAN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DEVACHT VINCENT	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DEVIDAL SERGE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
DUHOUX JEREMY	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
FALCON NICOLAS	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
FOURNERIE REMY	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
GALLO AURORE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
GARCIA CEDRIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
GODART OLIVIER	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
GROSJEAN PASCAL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
GUYOT JULIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
HAUCHARD CAROLINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
HERAUD OLIVIER	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
INTEM MAUD	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
JACQUET ANNE SOPHIE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
JANOUD CAMILLE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
KEBBOUCHE NADIR	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
LABORIE PHILIPPE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
LAGORCE DIDIER	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
LARQUIER JEROME	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	2	01/01/2024
LAVALLEE STEPHANE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
LEONIS GILLES	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
LIPKO PASCAL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
LOUBECHINE DELPHINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MARY ADRIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MASSET FABIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MENGAPTCHE LOWE LANDRY LEGRAND	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MICHEL JENNIFER	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024

RELEVE DE DÉCISION POUR LES MOUVEMENTS POUR AVIS

NOM PRENOM	UM/DUM	Nbrs de NR	Date d'effet
MOI LOIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MOIZAN FLORIAN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MORTREUX ANNE SOPHIE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
MOUCHOUX PAUL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
NARBOUX BORIS	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
NESME PHILIPPE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	2	01/01/2024
PAGES FABIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
PASCAL ARNAUD	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
PERNEL THOMAS	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
PETITCLERC GREGOIRE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
PORCHET ERIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
PRADURAT GUILLAUME	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
RAMOND MARINE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
RICHARD MICKAEL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
RIGAUD FRANCK	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN		01/01/2024
ROLLAND FELIX	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
SAMIER AURORE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
SEYSSIECQ WILLIAM	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
SICRE CHRISTOPHE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
TABOURY GWENAEL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
THIERY ARNAUD	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
TURPIN MICHAEL	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	2	01/01/2024
VERWAERDE SEBASTIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
VICHARD NICOLAS	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
VIGNERON LAURE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
BRUNEL AUDE	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
RAO-RAMON FREDERIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
ROUSSELIN FREDERIC	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024
SEPPOLONI JULIEN	CNPE DE SAINT ALBAN / CNPE SAINT ALBAN	1	01/01/2024

mines - énergie la cgt

J'ADHÈRE !

Toutes et tous ensemble pour DÉFENDRE nos droits, en CONQUÉRIR de nouveaux et CONSTRUIRE un monde plus juste, fraternel et solidaire.

JE REJOINS LA FNME-CGT

OUI fnme cgt

NOM :

PRÉNOM :

ENTREPRISE :

TÉLÉPHONE (perso et/ou pro) :

MAIL (perso et/ou pro) :

ADRESSE (perso et/ou pro) :

FNME CGT

FÉLICITATIONS POUR TA DÉCISION !

SCAN ME

Remets ce bulletin rempli
aux représentant·e·s locaux CGT,
ou inscris-toi en ligne ➤ **https://jemesyndique.com**

#FédérerLesÉnergies

fnme cgt

A remettre à un militant CGT ou au Bureau Syndical
1er étage au BES
Pour tout renseignement tel/bip 33 70

“CEUX QUI VIVENT SONT CEUX QUI LUTTENT.
VICTOR HUGO
marade★agency